ECOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1952 N° 9

L'ELEVAGE MULASSIER DANS LES BASSES-PYRENEES

THÈSE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

(DIPLOME D'ETAT)

Présentée et soutenue publiquement en Mars 1952

devant la

Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

par

Jean COUSTAU

Né le 11 Janvier 1926 à Lescar (Basses-Pyrenées)

JURY
- Président : M. BAISSET Professeur à la Faculté de Médecine
- Assesseurs : M. PONS Professeur à l'Ecole Vétérinaire
- Assesseurs : M. DARRASPEN Professeur à l'Ecole Vétérinaire

TOULOUSE

IMPRIMERIE ARTISANALE

32, avenue de Courrège - Toulouse.

1952

ECOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1952 No 9

L'ELEVAGE MULASSIER DANS LES BASSES-PYRENEES

THÈSE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

(DIPLOME D'ETAT)

Présentée et soutenue publiquement en Mars 1952

devant la

Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

par

Jean COUSTAU

Né le 11 Janvier 1926 à Lescar (Basses-Pyrenées)

JURY { Président : M. BAISSET Professeur à la Faculté de Médecine
Assesseurs : M. PONS Professeur à l'Ecole Vétérinaire
M. DARRASPEN Professeur à l'Ecole Vétérinaire

TOULOUSE

IMPRIMERIE ARTISANALE

32, avenue de Courrège - Toulouse.

1952

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ECOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

PERSONNEL ENSEIGNANT

	MM.
Directeur honoraire	MARTIN.
Professeur honoraire	LECLAINCHE.
Directeur	PONS.

PROFESSEURS

Chimie et Pharmacie	GODFRAIN.
Anatomie	FLORENTIN.
Physiologie	BRUNAUD.
Anatomie Pathologique. Inspection des Viandes	LOMBARD.
Parasitologie	BRIZARD.
Médecine	DARRASPEN.
Chirurgie	LASSERRE
Pathologie du Bétail	BERTHELON.
Maladies Microbiennes	SAURAT.
Zootechnie	PONS

AGRÉGÉS

Anatomie	BENOIT.
Médecine	FLORIO.
Chirurgie	PUGET.

CHEFS DE TRAVAUX

Pathologie du Bétail	TOURNUT.
Maladies Microbiennes	LAUTIÉ.
Physiologie	LABOUCHE.

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de la Faculté en date du 10 mai 1891, et du Conseil de l'Ecole en date du 13 juin 1924).

A MA GRAND'MERE

A MON PERE, A MA MERE

Bien faible témoignage de notre tendre affection et de notre reconnaissance pour tout ce que nous leur devons.

A MON FRERE

En gage de ma sincère affection.

MEIS ET AMICIS

A NOTRE PRESIDENT DE THESE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR BAISSET
De la Faculté de Médecine de Toulouse

Qui nous fit le grand honneur d'accepter la présidence de notre jury de Thèse.
Hommages respectueux.

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

A MONSIEUR LE PROFESSEUR PONS

Directeur de l'Ecole Nationale
Vétérinaire de Toulouse
Chevalier de la Légion d'Honneur

Hommage de notre respectueuse gratitude.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR DARRASPEN

Chevalier de la Légion d'Honneur

Témoignage de reconnaissance pour ses conseils et pour la sollicitude qu'il a toujours montrée à notre égard.

INTRODUCTION

Pays des gaves tumultueux, des montagnes neigeuses, des vallées étroites et des plaines dorées par le maïs, des horizons barrés par les Pyrénées, la Côte d'Argent et la Forêt Landaise, le département des Basses-Pyrénées englobe à la fois, le Pays Basque et le Béarn.

Ce coin privilégié de la France offre des richesses variées aussi bien historiques que climatiques. Le ciel à la fois humide et brillant, le climat tiède en hiver dans la plaine, rafraîchi en été par la mer et les montagnes ont rendu la terre généreuse, favorisé l'Agriculture et l'Elevage.

De nombreuses espèces d'animaux domestiques sont élevées dans ces régions. Parmi ces animaux, le cheval a toujours régné en maître. Depuis les temps les plus reculés, la race chevaline de la région Pyrénéenne était connue. Au cours des siècles, elle avait subi, au gré des invasions, de nombreuses infusions de sang étranger. Les Haras, établis en Béarn à la date de 1698 *et réorganisés en* 1905, *donnèrent une grande extension surtout à l'Anglo-Arabe qui a formé avec le Pur-Sang, la majeure partie de l'élevage équin des Basses-Pyrénées.*

Mais les temps ont changé. Avec l'apparition du moteur, le nombre de ces chevaux a bien diminué. L'armée n'offrant plus de débouchés, seul le Pur-Sang demeure encore mais lui aussi en plus petit nombre qu'autrefois.

Cependant, il existe sur place une cavalerie composée d'animaux de trait rustiques et solides aptes à la production mulassière.

Sous l'impulsion de nombreux exploitants du pays,

de vétérinaires et d'éleveurs, cette industrie est en voie de développement.

Elle existe déjà depuis longtemps dans nos vallées et on essaie de lui donner chaque jour une importance économique plus grande.

Appréciés de tous temps en raison de leur sobriété, de leur force et de leur sûreté de pied, la mule et le mulet, qu'ils soient utilisés dans les régions forestières ou montagneuses ne peuvent être remplacés par des machines : ils résisteront longtemps à la mécanisation de notre époque.

Comme notre département est une des rares régions de France pratiquant cet élevage, nous avons choisi pour sujet de notre Thèse de Doctorat-Vétérinaire :

« L'ÉLEVAGE MULASSIER DANS LES BASSES-PYRÉNÉES »

Nous nous sommes renseignés auprès de M. BERNIS-BERGERET, *vétérinaire à Arudy et Président de la Fédération des Syndicats d'élevage mulassier des Basses-Pyrénées. Il a bien voulu nous aider par ses conseils, sa compétence hors de pair et son abondante documentation. M.* THIERRY, *Directeur des Services Vétérinaires et M.* LANTA, *Directeur-Adjoint, nous ont aussi prêté leur précieux concours.*

Nous les remercions ici bien vivement pour l'aide qu'ils nous ont apportée et les prions d'accepter toute notre gratitude.

CHAPITRE PREMIER

LE DEPARTEMENT DES BASSES-PYRENEES

A. - Situation - Limites

Le département des Basses-Pyrénées est situé entre 2°30' et 4° de longitude Ouest et 42°45' et 43°35' de latitude Nord.

Limité au Sud par la frontière espagnole, à l'Est par les Hautes-Pyrénées et le Gers, au Nord par les Landes, il possède, à l'Ouest, sur la côte Atlantique, une bordure d'environ 35 kilomètres de long.

B. - Constitution géologique

Au point de vue géologique, on distingue trois régions : les montagnes, les vallées et la plaine.

La montagne est faite des hautes chaînes des Pyrénées, zone axiale primaire qui diminue d'Est en Ouest pour se terminer au Pays Basque sur la mer.

Une seconde région pré-pyrénéenne, située entre la montagne et le Gave de Pau, constituée par des coteaux et des croupes largement arrondies, semée de bassins déprimés, est parcourue par des fossés profonds allongés dans le sens de la chaîne.

Enfin, la plaine au nord du Gave de Pau s'étend sur le reste du département ; elle est recouverte d'alluvions récentes amenées autrefois par les torrents s'écoulant des Pyrénées.

C. - Nature des terrains

Cette division dans la situation géologique du département se traduit par des sols de nature différente.

— Sommets et plateaux sont à dominante de silice et décalcifiés en général. Terres acides, s'il y a un peu d'argile avec la silice, elles sont recouvertes d'une végétation de bruyère, ajoncs et fougères constituant les touyas.

— Les terres des pentes ont plus d'argile mais peu de calcaire. En général, elles sont plus équilibrées. On y trouve des bois, des vignobles exposés au Sud, des châtaigneraies et des prairies au Nord. Terres silico-argileuses qui permettent la culture du blé et du maïs grâce à des amendements.

— Les alluvions anciennes contiennent aussi beaucoup de silice, peu de chaux et d'acide phosphorique. Sur la plus grande partie, il n'y pousse que des ajoncs.

— Les alluvions modernes, terres profondes et récentes, sont entièrement cultivées dans les plaines et les vallées des Gaves et de l'Adour. Formées de beaucoup de silice, elles reposent sur un lit épais de cailloux qui les drainent; de ce fait, elles sont menacées par la sécheresse. Loin de la montagne, les cailloux sont de dimension moindre. Le sol étant plus épais le terrain est de premier choix bien qu'humide.

Les terres calcaires sont rares ; ce sont de bonnes terres à vigne.

— Sur le littoral, règne le sable où les cultures sont obtenues par des améliorations prolongées. Pin maritime et touyas se partagent cette région du Sud de la Forêt Landaise.

En résumé, nous trouvons de la terre à tous les degrés de fertilité : les très bonnes sont peu abondantes, les médiocres très communes.

Mais, c'est surtout dans les Vallées que se pratique l'élevage ; les fourrages, bases de la nourriture, sont d'excellente qualité dans ces régions et y poussent en grande abondance.

D. - Hydrographie

De nombreux torrents formés par les eaux de pluie et la fonte des neiges déferlent des montagnes. Ils aboutissent à des vallées où la vitesse de leur cours diminue tandis que leurs eaux coulent au milieu d'un lit encombré par les matériaux qu'ils arrachent et transportent.

Allant vers l'Ouest, la plupart se jettent dans l'Adour après s'être dirigés au départ dans une direction Sud-Nord.

Ce sont : « la Nivelle », « la Nive », « la Bidouze », « le Gave d'Oloron » et son affluent le « Gave de Peyrehorade ». Ils s'unissent à « l'Adour » en même temps que « le Gave de Pau ». Au nord du département, « le Luy de France » et « le Luy de Béarn » se rejoignent à leur tour pour aller grossir l'Adour.

Ces rivières, soumises à d'assez fortes crues, montent et baissent brusquement suivant les fluctuations du régime pluviométrique des régions traversées et surtout avec la fonte des neiges.

E. - Climat

Le climat est à la fois tempéré, doux et humide en raison de la situation méridionale du département, du voisinage de la montagne et de la proximité de la mer.

Les hivers sont doux, les étés chauds et les automnes longs et ensoleillés.

De plus, on trouve toutes les gradations dans les caractères du climat quand on s'éloigne de la mer vers la haute montagne.

Si en plaine, la moyenne de température est de 12° à 13°, en montagne, la variété est infinie selon l'altitude et l'exposition.

Une abondante pluviosité règne sur ce coin du Sud-Ouest, la moyenne étant de 1443,5 millimètres par an. La zone centrale du département présente une pluviosité moyenne (1200 à 1600) avec le maximum à Aydius dans le Haut-Béarn montagneux (2.159 millimètres) et le

minimum à Lembeye avec 938 millimètres à l'extrême-Nord-Est du département. La pluviosité augmente de décembre à avril et diminue de mai en août pour augmenter à nouveau de septembre à décembre.

Les vents sont rares, peu violents. Les plus fréquents viennent de l'Ouest et du Nord-Ouest amenant la pluie. Parfois souffle un vent du Sud. Il élève la température et présage la pluie.

*
* *

Si les poètes ont souvent évoqué le « Beth Ceü de Paü », sous ce ciel si pur, règne aussi une nature très riche et de diversité infinie.

— Géologie variée associant la montagne, les vallées, la plaine et la mer.

— Hydrographie bien développée et climat méridional à l'abri des grandes chaleurs et des grands froids, contribuent à rendre ce département fécond et attrayant.

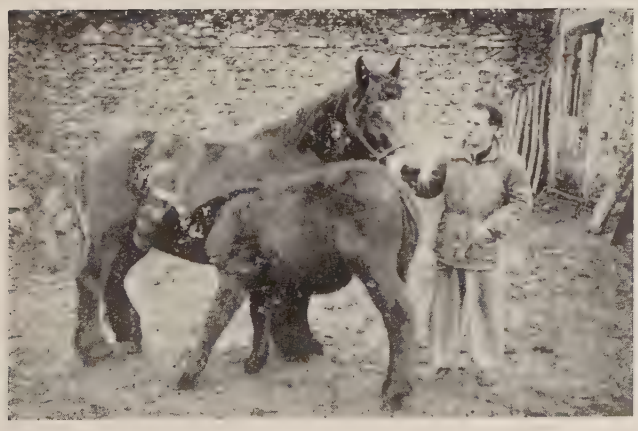

« COQUETTE » 10 ans et « BARONE » 7 ans avec son produit appartenant toutes deux à Monsieur Sasoubre-Sallefranque à Bielle

CHAPITRE II

LA JUMENT MULASSIERE

A. - La jumenterie telle qu'elle est actuellement dans les Basses-Pyrénées.

Nous pouvons distinguer dans les Basses-Pyrénées, deux sortes de juments :

— Les juments qui se trouvaient depuis toujours dans la région et qui ont été améliorées au cours des siècles par croisement et sélection.

– Les juments importées, en particulier les Bretonnes et les Ardennaises.

a) *Race d'origine ; ses croisements :*

Le Béarn possède dans ses hautes vallées pyrénéennes (Aspe, Ossau, Barétous), une jumenterie à origine fort ancienne appelée navarrine ou navarraise.

L'origine de cette race remonte à la plus haute antiquité. Lors de la conquête de l'Espagne par les Maures au VII[e] siècle, la race reçut une infusion de sang oriental. La taille moyenne de ces équidés était de 1 m. 42 à 1 m. 50 ; les membres secs et bien musclés, les sabots solides et sûrs ; le dos droit, la croupe parfois un peu courte. La poitrine manquait quelquefois de profondeur, mais l'encolure, souple et longue, portait une tête expressive.

Cette race, dans la plaine, fut croisée avec des étalons arabes et anglo-arabes ce qui permet d'augmenter la taille sans nuire à la conservation des qualités foncière-

res du cheval navarrais. Ainsi fut constitué notre célèbre élevage du Sud-Ouest.

Il n'en fut pas de même en montagne où la jument ne s'est pas affinée pareillement.

Ces juments, il y a 80 ans, furent en effet croisées avec des étalons de diverses races en particulier des Bretons et des Normands. Si les résultats avec les Bretons furent excellents puisque ces croisements ont continué de nos jours, les croisements avec les Normands furent rapidement abandonnés. Ce cheval était trop léger, trop grand et trop près du sang car on lui avait infusé du sang anglais.

Animal excellent pour le sport, il ne pouvait donner que des produits destinés aux champs de course mais non point à la production mulassière.

De ce croisement déjà ancien, nous retrouvons néanmoins dans les descendants un format plus longiligne qui s'est transmis à travers les générations.

Dans la Vallée d'Aspe, de mauvais croisements avec la cavalerie espagnole avaient modifié la race primitive. Aussi, pour améliorer leurs juments, les propriétaires avaient importé vers 1900 un ou deux étalons Poitevins dans leur Vallée. De même dans la Vallée d'Ossau, il en existait 2 ou 3 vers 1925.

Ces reproducteurs, réputés pour leurs qualités mulassières, étaient des animaux de grande taille (1 m. 52 à 1 m. 65), à forte encolure, au garrot élevé, à croupe puissante ; ils apportèrent aussi une haute poitrine, des membres solides avec de fortes articulations, aux canons longs et aux sabots larges et plats. Leur physionomie présente rarement quelque distinction : les naseaux sont petits, la bouche grande avec des lèvres épaisses, les oreilles longues et un peu tombantes. Les productions pileuses sont très développées, la crinière touffue et abondante, la queue fournie et attachée haut, les parties inférieures des membres garnies de crins qui couvrent les sabots. La robe est ordinairement grise, baie ou noire.

Il en ait résulté en Aspe des juments de poids et de

membrure plus importante qu'en Ossau.

Il existe encore quelques-uns de ces chevaux mais ils disparaissent peu à peu remplacés par les Bretons.

Vers 1920-1922, les éleveurs de la région montagneuse demandèrent de bons étalons afin d'obtenir des juments ayant les meilleures qualités mulassières.

Après de longs pourparlers, de nombreuses discussions et des essais divers, quelques races seulement furent retenues et sont actuellement importées pour la production des juments.

Nous avons ainsi, en 1950, des étalons de trait Bretons et des Ardennais qui appartiennent soit à l'étalonnage privé, soit aux haras de l'Etat à Gelos, près de Pau.

Les plus nombreux sont les Bretons qui étaient au nombre de 26 dans les Haras et de 44 dans les ateliers privés au cours de l'année 1950, au total 70.

Le Poitou lui-même avait déjà fait appel à la race Bretonne et les qualités de sa cavalerie s'en étaient fort bien améliorées. Les essais effectués dans les vallées pyrénéennes ayant été eux aussi concluants, le cheval de trait Breton fut définitivement choisi.

C'est un animal de 1 m. 55 à 1 m. 60, aux formes puissantes et harmonieuses, assez court mais près de terre. Il présente une croupe ronde, une encolure rouée. Les canons ont de 21 à 23 centimètres de tour ; ils sont secs, terminés par de bons paturons et des sabots développés ; cuisses et fesses sont bien gigotées ; les jarrets sont larges ; sa robe est le plus souvent alezan foncé ou aubère, rouan, baie, noir et gris.

Nous trouvons ensuite des petits Percherons, chevaux de trait semi-gros, semi-rapide. De ces chevaux qui existaient encore nombreux il y a quelques années, un seul demeure en 1950 et appartient à un particulier. Nous les citons quand même car leur influence a été certaine sur les juments de la région. Leur taille va de 1 m. 60 à 1 m. 65 avec un poids de 600 kg. environ. La face est longue, la tête est carrée avec l'oreille à fleur de tête. L'encolure est bien sortie, le garrot net,

la corps ample, la hanche ronde, la croupe forte et peu inclinée. La musculature des membres est puissante avec des articulations solides, les pieds bien conformés, le poil fin, les crins fournis ; la robe est noire.

Enfin quelques Ardennais complètent l'effectif chevalin de la monte. Il y en avait 3 en 1950 appartenant à des particuliers.

C'est un animal trapu, à tête large du haut et étroite du bas. Son encolure est forte et haute ; la poitrine très près de terre avec une côte descendue et profonde, les hanches sont larges, les articulations basses, sa membrure épaisse, ses fesses fortes et descendues. La taille va de 1 m. 55 à 1 m. 65 pour 650 kilogrammes.

De la description de ces races, il découle que tous les éleveurs étaient d'accord pour rechercher des pères amples, profonds et bien membrés.

De tous ces croisements avec ces divers reproducteurs, il en est résulté des animaux presque homogènes et de type très proche.

On a ainsi obtenu des juments au poil assez fin, à tête expressive, à poitrine ample et descendue. Ce qui frappe le plus, c'est le développement du bassin, sa largeur et sa profondeur. Ce sont des animaux puissants aux larges articulations. Ajoutons ici que toutes ces juments d'origine pyrénéenne sont d'excellentes laitières.

Quelques essais ont été faits en vue de produire des étalons sur place en gardant les produits nés des juments du pays accouplées avec les divers étalons importés. Cette solution qui aurait été très économique, n'a pu avoir de suite. On obtenait, en effet, des animaux au squelette très allégé et loin de la structure de leurs parents. Est-ce dû au manque de calcaire de nos régions ou à un élevage mal conduit dès ses débuts ? Le fait est que cette production n'a pas réussi et qu'elle a été complètement abandonnée.

Nous n'exposons pas ici, comme nous le ferons plus loin pour les baudets, la situation des diverses stations de monte ; elles correspondent à peu près exactement à

celles des baudets. Beaucoup d'étalonniers possèdent en même temps étalon et baudet.

A la fin de ce chapitre, nous donnerons le total des statistiques fournies par les Haras pour ces trois dernières années : 1948, 1949, 1950 ; disons seulement ici que le Département compte environ 4.500 juments de trait.

b) *Les juments importées :*

Le début de ce chapitre pourrait faire croire que la cavalerie mulassière du Département est concentrée dans les seules vallées du Haut-Béarn. En réalité, si c'est là qu'existe la plus grande partie de l'effectif, de nombreuses juments se trouvent réparties un peu partout dans le Département. La liste des stations de monte donnée dans un chapitre ultérieur, montrera l'importance plus ou moins grande de chaque région.

Dans les vallées, la presque totalité de l'effectif est né sur place ; on n'y trouve que très peu d'Ardennaises et de Percheronnes venues de la Sarthe et de la Mayenne.

Dans la plaine, il existe des juments nées dans la région montagneuse ; elles ont été ensuite vendues aux éleveurs de la plaine.

Dans la région d'Orthez et de Lagor, on rencontre des Bretonnes, des Percheronnes et quelques juments venues de la Vendée accusant une infusion de sang Percheron.

Dans l'Est et le Sud-Est du Département, du côté de Nay, Pontacq, dans la vallée du Gave de Pau à son entrée dans les Basses-Pyrénées, vivent des juments Bretonnes venues de l'Ariège et de l'Aveyron.

Bien que ces juments soient en petit nombre, nous les citons afin de donner une vue d'ensemble et en même temps assez détaillée de toute la cavalerie mulassière des Basses-Pyrénées.

B. - QUELLES SONT LES QUALITÉS A RECHERCHER DANS LE CHOIX DE LA MÈRE ?

Au début de ce siècle, on ne gardait pour le baudet que le déchet de la jumenterie anglo-arabe et quelques

mauvaises juments de trait.

C'était une erreur qui se traduisait par la naissance de mules de mauvaise conformation, trop légères et inaptes au travail qui leur était demandé.

Il faut donc établir un choix parmi les juments et ne garder que celles qui possèdent les qualités requises pour faire une bonne mère.

« La jument mulassière, disait Jacques BUJAULT, a la forme d'une barrique qui a le ventre gros, montée sur quatre soliveaux ».

Ce que l'on recherche, en effet, en premier lieu, c'est l'ampleur du développement. La conformation générale un peu irrégulière sera excusée à condition que l'on ait une bête puissante, car ainsi que le dit le Dr SAUSSEAU, ancien Directeur des Services Vétérinaires des Deux-Sèvres, « les gros animaux ne peuvent avoir des formes aussi régulières que ceux d'un format moindre ».

On choisira un animal à tête ni légère, ni courte, mais dolichocéphale avec de belles oreilles, bien portées. La croupe sera large au niveau des hanches, bien développées, la poitrine large, arrondie et profonde.

Avec une taille de 1 m. 55 environ, on recherchera un animal éclaté, profond et près de terre, aux qualités laitières certaines.

Pour les membres, on estime surtout le volume sans cependant négliger les aplombs. Beaucoup de juments mulassières présentent, en effet, des genoux renvoyés. Bien que cette défectuosité ne se transmette pas au mulet, il faut tendre à supprimer cette tare qui déprécie quelque peu l'animal atteint.

Le tour du genou et du canon doivent être très vastes tandis que les parturons seront courts. Les sabots larges ou évasés sont loin d'être un défaut et sont aussi des qualités recherchées.

Pour résumer ce chapitre sur la jument mulassière nous empruntons ces quelques lignes de M. BERNIS-BERGERET dans un rapport présenté en 1944 au Congrès de la

Fédération d'économie pyrénéenne et qui sont toujours d'actualité : « L'élevage de notre région est orienté vers la production d'une jument de trait, de format moyen dont la taille oscille entre 1 m. 54 et 1 m. 58, moins étoffée et moins membrée que ses ascendants bretons, percherons ou ardennais, mais avec des tissus bien trempés et, pour celles de la bordure montagneuse, une parfaite adaptation à l'existence en montagne. Il faudra cependant surveiller quelque temps encore la largeur des aplombs et des articulations ».

Statistiques fournies par les Haras de Gelos

Année 1948 :

55 étalons approuvés ont sailli 1.223 juments de trait.
11 étalons acceptés ont sailli 132 juments de trait.
38 étalons des Haras ont sailli 1.783 juments de trait.
D'où un total de 104 étalons de trait ont sailli 3.137 juments de trait.

Année 1949 :

50 étalons approuvés ont sailli 920 juments de trait.
10 étalons acceptés ont sailli 34 juments de trait.
38 étalons des Haras ont sailli 1.303 juments de trait.
D'où un total de 98 étalons de trait ont sailli 2.257 juments de trait.

Année 1950 :

Sur 52 étalons approuvés, 31 ont sailli 795 juments de trait.
Sur 11 étalons acceptés, 11 ont sailli 87 juments de trait.
26 étalons des Haras ont sailli 588 juments de trait.
D'où un total de 68 étalons de trait qui ont sailli 1.470 juments de trait.

Années	Etalons de trait	Juments saillies
1948	104	3.137
1949	98	2.257
1950	68	1.470

(Le total, indiqué ici, des juments saillies par les étalons particuliers est un chiffre minimum, de nombreux propriétaires n'envoyant pas le nombre des saillies ou n' indiquant qu'un nombre inférieur à la réalité).

« ARISTOCRATE » baudet poitevin de 7 ans
appartenant au Syndicat de Buzy

CHAPITRE III

LE BAUDET

A. - Les baudets actuels des Basses-Pyrénées.

Plusieurs races de baudets ont été essayées dans les Basses-Pyrénées pour la production mulassière. Parmi celles-ci, deux seulement sont retenues aujourd'hui : les Poitevins et les Américains.

Le Catalan a été abandonné ces derniers temps. Ces animaux peu étoffés, hauts sur jambes, aux membres assez grêles, avec une ossature et des articulations trop fines ne pouvaient donner que des mules de format trop petit ou très grand mais toujours léger et de bas prix à la vente.

a) *Le baudet Poitevin :*

Depuis quelques années, un louable effort a été entrepris pour recruter les baudets Poitevins. Ils forment la plus grande partie de l'effectif de la monte et sont au nombre de 101.

Achetés en Poitou à l'âge de 2 ans et demi, 3 ans, ils ont déjà été essayés à l'âge de 18 mois. Les sept dixièmes des baudets ont ainsi moins de 3 ans. Quelques-uns sont acquis à l'âge de 4 ans, rarement au-dessus.

En 1950, il y en avait 2 dans les Haras. Chez les particuliers on comptait 71 baudets approuvés et 28 acceptés.

1° *Anatomie et extérieur :*

Les traits essentiels du baudet Poitevin sont résumés

par SAUSSEAU en quelques lignes :

« Race hypermétrique de 1 m. 35 à 1 m. 50 de taille au garrot, de 250 à 410 kilogrammes de poids vif ; mésomorphe ; brachycéphale ; profil droit ; extrémités grossières ; pelage développé ; robe noire ou brune avec marques argentées ; tempérament lympathique ».

Cette brève description demande à être détaillée et complétée afin de bien connaître les caractères aussi bien anatomique que physiologique spéciaux à cette race.

Les représentants les plus appréciés ont de 1 m. 40 à 1 m. 50 de taille au garrot. Il en est de plus hauts, jusqu'à 1 m. 55, mais ce ne sont pas toujours les plus estimés. Dans les Basses-Pyrénées la moyenne est de 1 m. 44 à 1 m. 46.

Si le poids varie de 250 à 410 kilogrammes environ, la moyenne est autour de 370 kilogrammes.

On a donc à faire à un âne massif par sa conformation, pas trop trapu cependant ; les proportions sont moyennes.

Vue de profil, la tête paraît rectiligne au niveau du front et du chanfrein. De face, les arcades sourcilières sont saillantes et la partie du front entre les yeux est légèrement déprimée.

Cette tête est grosse, au bout du nez large, terminée carrément. Les oreilles sont longues, larges, très ouvertes et bordées de franges. Les naseaux sont peu ouverts, les lèvres épaisses montrant une face à extrémité empâtée. Cette tête est aussi caractérisée par un aspect hirsute dû à la présence de poils demi longs, touffus, qui s'allongent et pendent en franges au bord des oreilles et sous la mâchoire.

Le poil est noir avec seulement des zones claires d'un gris argenté autour des deux yeux et sur l'extrémité de la face.

L'encolure est assez épaisse et d'un port assez relevé.

Le dos est bien soutenu, bien soudé au rein en sorte que le profil supérieur est régulier, presque rectiligne du garrot à la croupe.

La croupe est large, à surface arrondie, presque aussi large que longue, la distance mesurée de la hanche à la pointe de la fesse ne dépassant que de 2 à 3 centimètres, en moyenne, l'écartement des deux hanches.

L'épaule est courte, droite, la pointe en avant faisant saillie.

Vu de face, le poitrail manque assez souvent de largeur par rapport à la taille et au développement général de l'animal. La poitrine est assez profonde et ample. Le ventre peu développé ne présente jamais une forme avalée.

Quant aux membres, ils sont remarquables par la grosseur de leur ossature recouverte de masses musculaires peu développées. Le périmètre du genou a atteint chez certains sujets des Basses-Pyrénées 40 et 41 centimètres tandis que les canons, à la fois larges et épais, mesurent de 19 à 27 centimètres de tour.

Le sabot possède un bord inférieur et des talons larges. Son grand volume est aussi très recherché.

Enfin, les aplombs quoique de peu d'importance pour certains éleveurs doivent être normaux. Ordinairement, vus de profil les membres antérieurs sont en bonne direction, mais vus de face, ils sont si souvent panards que c'est presque un défaut inhérent à la race. Mais, par contre, le pied est ramené à sa position normale dans de nombreux cas. Les postérieurs, vus de profil, montrent quelques jarrets reportés en arrière et trop coudés.

Ce qui frappe le plus le profane mis en présence d'un baudet Poitevin est son pelage. Sur tout le corps il porte des poils longs et ondulés, très allongés en certaines régions, garnissant de barbe et de favori la mâchoire inférieure, bordant de franges soyeuses ou « cadenettes » l'ouverture des oreilles et pendent en mèches sur la poitrine et le ventre. Il en est de même au bas des membres où l'on estime beaucoup l'abondance des poils en arrière du boulet et sur la couronne.

Tous ces poils sont enchevêtrés, forment des touffes,

se feutrent, empêchent la chute des autres poils au moment de la mue. On a ainsi une sorte de manteau bourru et déguenillé, matelassé de plaques feutrées qui descendent en loques de chaque côté du corps et sous le tronc: ce sont les baudets « guenilleux » ou « bourailloux ».

Cette sorte de « parure » est à son maximum de la fin de l'hiver au milieu de l'été, se dégarnissant vers le mois d'août. Certains cependant, conservent ce pelage toute l'année, tandis que d'autres le perdent en partie en été et en automne.

Sur le bord supérieur de l'encolure pousse une crinière rudimentaire courte et mal garnie. De même à la queue, il y a peu de crins sauf à la partie terminale.

Quant à la couleur de cette robe, le noir et le brun en forment toujours le fond, la préférence des éleveurs allant vers la teinte châtain foncé dite « fougère » par analogie avec la teinte de la plante de ce même nom.

2° *Physiologie :*

Si les caractères extérieurs et anatomiques sont importants pour apprécier les animaux domestiques, il ne faut pas oublier que ceux-ci sont utilisés à des fins économiques et que leur rendement n'est pas toujours en rapport avec leur apparence.

Aussi, la physiologie du baudet présentant quelques particularités, nous retiendra un instant.

Cet animal est renommé pour sa sobriété. Il convient de retenir ici que si la ration est réduite par rapport à la ration de l'étalon, le manque d'exercice, le peu de variété de la nourriture rendent le baudet exigeant pour la qualité des fourrages. (Les deux baudets des Haras de Gelos reçoivent par jour 3 kg. d'avoine, 4 kg. de foin et 5 kg. de paille).

L'évolution de sa dentition, qui permet de connaître son âge, n'est pas identique à celle du cheval ; l'éruption des dents est en effet irrégulière et présente un certain retard. L'examen des incisives permet de constater

que leur dureté est plus grande que chez le cheval, qu'elles sont un peu plus étroites transversalement et que la paroi postérieure du cornet dentaire est plus mince, souvent fissurée, quelquefois incomplète et à peu près nulle sur les coins inférieurs. Il en résulte que le rasement et le nivellement se font plus tardivement que chez le cheval tandis que la table prend plus tôt la forme arrondie puis triangulaire.

Le rasement des coins est particulièrement irrégulier ; il est rare qu'à la mâchoire inférieure, il se fasse avant dix ans. Donc, à partir de l'âge adulte, il faut être assez circonspect dans l'évaluation de l'âge du baudet.

Leur carrière se poursuit jusqu'à 12 à 14 ans environ s'ils sont bien surveillés et entretenus dans une bonne hygiène. La plupart du temps, en effet, la monte est interrompue par des troubles pathologiques plutôt que par la vieillesse.

Enfin, cet animal est lymphatique si on le compare au cheval. Il ne possède pas la vivacité du regard, le port ou la mobilité des oreilles de l'étalon. Il ne manifeste pas non plus l'impétuosité ou l'ardeur des autres mâles. En un mot, on lui reproche d'être plus froid et plus lent à la saillie.

En réalité, l'accouplement dépend beaucoup de l'étalonnier ; nous en parlerons plus loin.

Ce peu d'ardeur sexuelle est racheté par la puissance héréditaire de ces animaux. Les juments médiocres, donnent, en effet, des produits plus développés que la mère. Le baudet Poitevin communique largement à ses descendants une taille, une force et des membres que les baudets des autres races ne peuvent transmettre.

3° *Les mensurations :*

Afin de fixer les différences existant entre les baudets, on a procédé à des mensurations qui permettent avec quelques chiffres de connaître certains caractères de ces animaux et leur évolution avec les meilleurs sujets de la race.

Ce moyen de comparaison fort utile, donne en même temps la possibilité d'établir des bases pour juger des progrès de la conformation d'un animal et de voir les améliorations apportées par chaque génération.

Pour que ces mensurations soient identiques et afin de les comparer, on a fixé des points de repère précis qui sont : la taille au garrot, le périmètre thoracique, le tour de canon et du genou pour marquer le volume des articulations. La mesure du périmètre thoracique se prend au passage des sangles en écartant les grosses touffes de poil et en tirant plus fort sur le ruban quand le pelage est trop fourni. Le tour de canon se prend au membre antérieur au tiers supérieur.

Nous donnerons tout d'abord quelques mesures de baudets Catalans prises par M. BERNIS-BERGERET et nous pourrons les comparer aux Poitevins.

NOMS	Périm. thor.	Taille	Canon	Genou
Querrita (23 mois) .	1 m. 62	1 m. 48	0 m. 19	0 m. 34
Brabante	1 m. 60	1 m. 44	0 m. 17	0 m. 30
Moreno	1 m. 54	1 m. 50	0 m. 19	0 m. 34

Voici maintenant quelques mensurations de baudets Poitevins :

Kilomètre, Acrobate et Picador appartiennent tous les trois au Syndicat mulassier de Lys.

Les trois autres, Saint-Martin, Picador et Tapajeur sont aussi à Lys chez M. Toulet.

Masséna et Nobily appartiennent au Syndicat Mulassier de Mifaget.

Tous ces baudets faisaient la monte en 1950.

Noms	Taille	Périmètre thor.	Genou	Canon
Kilomètre 16 ans ..	1 m. 44	1 m. 71	0 m. 33	0 m. 21
Picador 13 ans	1 m. 45	1 m. 60	0 m. 38	0 m. 25
Acrobate 5 ans	1 m. 48	1 m. 65	0 m. 41	0 m. 27
St-Martin 5 ans	1 m. 46	1 m. 50	0 m. 35	0 m. 22
Picador 4 ans	1 m. 42	1 m. 53	0 m. 33	0 m. 20
Tapajeur 3 ans	1 m. 40	1 m. 50	0 m. 32	0 m. 19
Masésna 11 ans . ..	1 m. 47	1 m. 52	0 m. 36	0 m. 23
Nobily 11 ans	1 m. 46	1 m. 54	0 m. 41	0 m. 26

Les mensurations des baudets suivants ont été prises par M. THIERRY, directeur des Services Vétérinaires.

Rigadin appartient à M. Duclercq à Bidache.

Roméo II et Maisonneuve sont à Orthez chez M. Bergeyre.

Clairon II et Phénomène font la monte à Abidos, chez M. Laplace.

Universel est à Lanne chez M. Noutary.

Enfin, Soleil et Ramier sont à Helette chez M. Ancibure.

Noms	Taille	Périmètre thor.	Genou	Canon
Rigodin 5 ans	1 m. 43	1 m. 48	0 m. 38	0 m. 22
Roméo II 7 ans	1 m. 51	1 m. 60	0 m. 34	0 m. 20
Clairon II 4 ans . ..	1 m. 46	1 m. 50	0 m. 30	0 m. 23
Maisonneuse 16 ans .	1 m. 39	1 m. 30	0 m. 33	0 m. 20
Phénomène 30 mois ..	1 m. 39	1 m. 38	0 m. 36	0 m. 23
Universel 4 ans	1 m. 52	1 m. 64	0 m. 38	0 m. 24
Soleil 5 ans	1 m. 53	1 m. 50	0 m. 35	0 m. 22
Ramier 14 ans	1 m. 38	1 m. 43	0 m. 33	0 m. 19

Nous avons ainsi recueilli les mensurations de 16 baudets prises dans les diverses stations de la région.

Nous avons mentionné les âges car, certains, à l'époque de la mensuration, n'avaient pas encore atteint leur développement définitif (Tapajeur et Phénomène).

Nous voyons que la moyenne de la taille se maintient aux environs de 1 m. 44 à 1 m. 46 avec, pour les

adultes, des minima de 1 m. 38 et des maxima de 1 m. 54.

Le périmètre thoracique va de 1 m. 39 à 1 m. 71 avec une moyenne de 1 m. 54.

Le périmètre du genou est compris entre 33 et 41 centimètres avec une moyenne de 35-36 centimètres.

De même, le tour de canon est de 19 à 27 centimètres et sa moyenne 22 à 23 centimètres.

En comparant ces mensurations à celles des baudets Catalans nous voyons que ces baudets Catalans n'étaient pas nettement plus grands mais que leur tour de canon était bien plus étroit ainsi que leur tour de genou. Il en résultait une ossature plus fine, des articulations moins fortes qui se transmettaient à leur produit, diminuant ainsi leur qualité.

Si, par exemple, nous comparons « Brabante » baudet Catalan avec « Picador » baudet Poitevin, nous constatons que les deux ont le même périmètre thoracique et un centimètre seulement d'écart pour leur taille ; par contre, le tour de genou du premier est de 30 centimètres, celui du second 38 centimètres. De même pour les canons : 17 centimètres pour « Brabante » et 25 centimètres pour « Picador ».

Ces quelques chiffres nous montrent donc la supériorité des Poitevins sur les Catalans. C'est avec raison que ces derniers ont été délaissés puisque leurs produits ne répondaient plus à la demande des acheteurs.

b) *Le baudet Américain :*

Bien que la production mulassière soit satisfaisante avec les baudets Poitevins, les éleveurs cherchant toujours à obtenir de meilleurs sujets, ont essayé d'introduire dans les stations de monte de nouveaux baudets.

Vers 1930, quatre sujets Américains importés par TIMOTE-MASCELLA à Saragosse, furent achetés par des Syndicats ou des particuliers. Ils ont fait la monte jusqu'en 1942 environ et ne purent alors être remplacés par des baudets de même provenance.

Les résultats avaient été bons et, la guerre terminée, on se préoccupa d'importer à nouveau quelques sujets des Etats-Unis.

Onze sont arrivés en 1949. En 1950-1951 ils ont fait la monte dans certaines stations de la région. Il y en avait en 1950 : 7 chez M. Noutary à Lanne, 1 à Castetnet chez M. Hourcadette, 2 chez M. Iraguy à Hasparren et un autre à Hélette chez M. Ancibure.

L'un étant mort, il en reste dix dont nous donnons les mensurations ainsi que les appréciations sur chacun après examen par M. BERNIS-BERGERET, lors de leur arrivée.

Numéro	Age	Taille	Périmètre thor.	Genou	Canon
1	4 ans	1 m. 53	1 m. 80	0 m. 38	0 m. 22
2	4 ans	1 m. 52	1 m. 75	0 m. 39	0 m. 22
3	4 ans	1 m. 50	1 m. 75	0 m. 36	0 m. 22
4	4 ans	1 m. 48	1 m. 73	0 m. 36	0 m. 21
5	4 ans	1 m. 48	1 m. 75	0 m. 34	0 m. 21
6	4 ans	1 m. 52	1 m. 64	0 m. 37	0 m. 23
7	4 ans	1 m. 47	1 m. 62	0 m. 37	0 m. 22
8	30 mois	1 m. 48	1 m. 62	0 m. 37	0 m. 23
9	4 ans	1 m. 50	1 m. 74	0 m. 37	0 m. 23
10	4 ans	1 m. 52	1 m. 65	0 m. 38	0 m. 22

N° 1. - Très bon baudet, lignes correctes, bons aplombs, bons pieds, bonne tête.

N° 2. - Grand, beau baudet, très ouvert, belle tête, attache des reins un peu molle.

N° 3. - Bonne tête. Bon dessus, genoux un peu faibles, pieds défectueux.

N° 4. - Baudet très ouvert, profond, éclaté, dans un état d'entretien brillant. Canons un peu légers mais dessus, garrot et hanches très éclatés.

N° 5. - Baudet ouvert, dessus correct, aplombs parfaits, le plus léger dans la membrune, bons pieds.

N° 6. - Baudet en mauvais état d'entretien, très osseux, belle tête, un peu panard à droite. Réserve des surprises s'il se remet en bon état.

N° 7. - Baudet se rapprochant le plus du type français, profond, membré, paraît plus bréviligne que les autres, serait très actif.

N° 8. - Baudet, 30 mois, membré, profond, très belle tête, semble devoir être le meilleur à 5 ans.

N° 9. - Baudet de grandes lignes qui pourrait être plus éclaté.

N° 10. - Grand, beau baudet, dessus correct, membres légèrement panards devant, bons pieds.

Si nous examinons les chiffres donnés par la mensuration pour ces baudets Américains, nous voyons que leur taille est supérieure aux Poitevins avec 1 m. 50 de moyenne au lieu de 1 m. 44 à 1 m. 46.

Leur périmètre thoracique est lui aussi bien plus élevé avec une moyenne de 1 m. 70 au lieu de 1 m. 54.

Le tour du genou accuse une différence peu sensible : un peu plus d'un centimètre.

Quant à celui du canon, il est de 22 à 23 centimètres identique aux baudets Poitevins.

Ces quelques chiffres nous montrent donc que les baudets Américains ont une ossature à peu près aussi épaisse que les Poitevins ; ils sont par contre plus grands, ce qui se traduit en particulier par des canons et des paturons plus longs.

D'autre part, le Poitevin est plus trapu, à poitrine très descendue, ses genoux sont bas.

Le baudet Américain est donc plus élancé et sa robe très courte fait apparaître davantage cette élongation par rapport au Poitevin.

c) *Les baudets nés dans les Basses-Pyrénées :*

Le meilleur rendement obtenu avec les moyens les plus économiques, tel est le but de l'éleveur. Aussi certains propriétaires de nos régions ont-ils essayé de pro-

duire sur place des baudets afin d'éviter des achats trop onéreux.

Des essais ont eu lieu il y a déjà quelque trente ans mais sans résultats. On avait fait venir quelques ânesses Poitevines ou on avait accouplé des ânesses du pays de grande taille avec des baudets Poitevins.

Au concours d'Oloron en 1922, 5 ou 6 de ces ânesses étaient représentées. Quelques baudets naquirent et certains firent la monte ; à Izeste, en particulier, il y en eut 2 pendant quelque temps.

Malheureusement, les espoirs placés en eux furent vite déçus ; les étalonniers s'empressèrent de s'en débarrasser avec quelques bénéfices car ces animaux avaient une forte valeur commerciale.

De nouveaux essais sont tentés actuellement à « Gère-Belesten » qui n'auront sans doute pas plus de succès que les précédents.

B. - QUALITÉS A RECHERCHER DANS LE CHOIX DU BAUDET.

Le choix d'un baudet demande un examen complet de l'animal.

Nous résumons ici en quelques mots les qualités à rechercher chez un reproducteur mulassier.

Taille, ampleur et membres doivent être proportionnés au poids ; l'ossature, les articulations surtout doivent être le plus développées possible. Les oreilles seront longues, poilues, mobiles et droites, la tête grosse, le rein court, le jarret fort et large.

Enfin, son appareil génital sera examiné lui aussi ainsi que ses aptitudes à la monte.

Les pieds seront vus de très près afin d'éliminer toute défectuosité grave.

Statistiques fournies par les Haras de Gélos

Année 1948 :

57 baudets approuvés ont sailli 1.828 juments de trait et 12 ânesses.

5 baudets acceptés ont sailli 60 juments de trait et 14 ânesses.

D'où un total de 62 baudets ont sailli 1.888 juments et 26 ânesses.

Année 1949 :

64 baudets approuvés ont sailli 1.575 juments de trait et 9 ânesses.

9 baudets acceptés ont sailli 209 juments de trait.

D'où un total de 73 baudets ont sailli 1.784 juments.

Année 1950 :

Sur 80 baudets approuvés, 52 ont sailli 1.628 juments de trait.

Sur 30 baudets acceptés, 19 ont sailli 440 juments de trait.

2 baudets des Haras ont sailli 123 juments de trait.

D'où un total de 73 baudets ont sailli 2.191 juments.

Années	Baudets	Juments saillies
1948	62	1.888
1949	73	1.784
1950	73	2.191

(Même remarque ici pour le nombre de saillies que pour les étalons particuliers).

CHAPITRE IV

LE MULET

A. - Hybridation.

Le mulet est un hybride, c'est-à-dire qu'il résulte de l'accouplement de deux animaux d'espèces différentes : le baudet (equus asinus) et la jument (equus caballus). De ce fait, il présente une conformation et des proportions rappelant les deux souches originaires.

B. - Extérieur et anatomie.

— Taille : élevée : 1 m. 55. Elle peut atteindre 1 m. 65 si le baudet a été largement et bien nourri dès le jeune âge.

— Corps : Bien développé avec une poitrine profonde et large, la côte ronde assez descendue, une ossature épaisse et des articulations larges.

— Tête : forte ; elle tient principalement de l'âne par les orbites, les dents, les sinus maxillaires, les oreilles, tandis que le type caballin est surtout représenté par la longueur de la face et l'indice crânio-facial.

— Oreilles : ressemblent en général à celles de l'âne et doivent être grandes ; mais il y a sous ce rapport de grandes variations individuelles. Le plus souvent leur ouverture est tournée en arrière. Chez certains, les oreilles prennent un développement plus considérable et sont légèrement tombantes.

— Naseaux : Moins dilatés que chez le cheval,

l'égoût lacrymal se trouve placé à l'aile externe non loin de la commissure supérieure.

— Encolure : Moins grêle que chez l'âne, n'est jamais musclée comme celle du cheval. Généralement droite avec une crinière peu abondante.

— Garrot : Toujours bas et sec.

Cette conformation s'accorde avec les allures peu enlevées de cet animal.

— Dos : étroit, légèrement en voûte. La croupe est tranchante, étroite, peu inclinée d'avant en arrière, dite avalée ; de plus elle est pointue postérieurement.

— Cuisse : plate et présente toujours peu de développement.

— Poitrine : développée ; l'épaule plus courte que chez le cheval et peu oblique.

— Poitrail : naturellement étroit.

— Ventre : ordinairement peu volumineux ; mais il grossit souvent si l'on fait consommer des aliments de qualité inférieure ; il se relève si l'hygiène s'améliore.

— Membres : solides à fortes articulations et à tendons bien détachés. Genoux, jarrets et canons accusent une robuste ossature ; les paturons sont courts. Toutes ces parties inférieures des membres d'aspect sec et nerveux présentent des reliefs bien sculptés qui traduisent l'absence d'un tissu conjonctif lâche et abondant.

— Pieds : plus étroits, plus droits, plus creux, plus épais de parois que ceux du cheval avec une sûreté d'appui qui permet au mulet de passer dans les sentiers les plus escarpés des pays de montagne. Ces pieds sont hauts, aplatis de quartiers ce qui leur donne une apparence carrée en pince sensiblement plus larges à la couronne qu'au bord inférieur. Leur fourchette peu développée semble avoir été tirée en arrière. Elle dépasse les talons de 1 à 2 centimètres. Ils sont souvent pinçards, resserrés ou atteints de crapaudine. Leur corne dure et solide n'est jamais blanche.

Leur coussinet plantaire au lieu de contenir dans ses aréoles seulement des pelotes de fibres élastiques

renferme en outre des lobules adipeux. Ces pieds petits et la corne solide mettent les mulets à l'abri de nombrux accidents de cette région si fréquents avec le cheval ; de plus, la ferrure est légère et peu coûteuse.

— Formule vertébrale : tantôt celle de l'âne avec 5 vertèbres lombaires, tantôt celle du cheval : 6 vertèbres.

— Texture musculaire : se rapproche de celle de l'âne. Les muscles sont de couleur foncée et comme violacée. L'atrophie de l'extenseur latéral des phalanges dans la région antibrachiale, l'absence de la bride tarsienne du tendon du perforant, le développement considérable des peauciers de la tête et des muscles de la conque auriculaire, telles sont les particularités essentielles de la myologie du mulet.

— Les châtaignes sont moins marquées que chez le cheval ; les postérieures sont souvent si exiguës qu'elles échappent facilement à l'observation.

— Robe : ordinairement de nuance sombre ; c'est le bai-brun que l'on trouve le plus souvent.

— Poils : ras, demi-long chez les jeunes, mais plutôt grossiers et raides que fins et soyeux.

— Crinière : peu développée, courte et tombante avec cependant des exceptions.

— Queue : peu fournie en crins, ressemble quelque peu à celle de l'âne ; ses crins sont d'autant plus longs qu'ils se rapprochent davantage de l'extrémité formant ainsi une touffe conique à base inférieure.

— Balzanes, marques en tête, tâches de ladre sont très rares.

— Dentition : semblable à celle du cheval. Pour apprécier l'usure des incisives, il ne faut pas oublier que leur dureté est plus grande que chez le cheval, d'où le rasement se fait attendre plus longtemps.

De l'examen général de cet animal on peut dire qu'il présente, tantôt des caractères intermédiaires entre ceux de l'âne et du cheval (fusion), tantôt des caractères asiniens ou caballins (juxtaposition).

Si on lui reproche sa vulgarité, sa démarche et son manque de distinction dans ses formes, c'est qu'on le juge par rapport au cheval de sang, incontestablement plus élégant et plus harmonieux.

En réalité, l'ensemble de sa silhouette donne l'impression d'un animal bien proportionné dans toutes ses parties, d'un modèle solide et puissant, de constitution vigoureuse et qui allie à la force une certaine élégance.

C. - Physiologie particulière du mulet.

Une des caractéristiques des hybrides est l'infécondité. Cependant la mule est fécondable par l'étalon ou le baudet, mais cette fécondité est limitée. Quant au mâle, sa stérilité est liée à une atrophie de la glande séminale ; aussi dans le sperme ne rencontre-t-on pas de spermatozoïdes. Par contre, la glande interstitielle est normale et le mulet a des ardeurs génésiques comparables à celles du cheval cryptorchide.

La puissance digestive du mulet est supérieure à celle du cheval ; il est aussi moins difficile dans le choix des aliments sauf pour la boisson qu'il ne prend que si elle est claire et pure.

Cet animal possède une longévité assez grande : à 15 ans, ils sont pleins de vigueur ; à 25 ans certains mulets font encore un service régulier.

Au point de vue pathologique, il est moins sensible que le cheval aux affections pulmonaires et intestinales ; il craint peu les variations brusques de température.

Sobriété, rusticité, sûreté de pied, résistance aux maladies, font du mulet un animal très apprécié. De faux préjugés, des fables, ont raconté son entêtement légendaire ; en réalité, traités avec douceur dès le début du dressage, sans les rudoyer ni les battre, ces animaux ne sont pas plus rétifs ou capricieux que les autres espèces.

D. - Différences existant entre les mulets selon les races de géniteurs.

Les baudets Catalans et Provençaux ont été aban-

donnés, leurs produits ne répondant plus à la demande des acheteurs ; on obtenait des animaux peu épais, légers et bien plus sveltes que le Poitevin avec des membres grêles, longs, aux articulations peu épaisses.

Leur aptitude à un travail pénible sur de mauvaises routes ou en montagne demandent une robustesse et une force qu'ils ne pouvaient fournir.

Les baudets Poitevins accouplés soit avec des juments du pays, soit avec des races importées produisent des animaux d'excellente qualité rapidement enlevés sur les marchés. Les juments autochtones donnent des muletons qui, à 6 mois, possèdent déjà un bon développement et sont plus étendus que les produits issus des Bretonnes.

Les muletons nés de juments Ardennaises sont courts, brévilignes, profonds et plus épais ; ils donnent d'excellents sujets pour le bât de montagne en particulier.

Enfin, les produits issus des baudets Américains ne sont encore que peu nombreux, la monte ayant eu lieu en 1950 pour la première fois. Les muletons sont nés seulement il y a quelques mois. Dans tous les cas, si l'on s'en réfère aux produits issus des Américains importés il y a une vingtaine d'annéee, à jumenterie égale, le baudet Américain donnait une production de qualité inférieure au bon baudet du Poitou. Nous ne pouvons encore juger cette production ; seul l'avenir pourra nous renseigner sur ce nouvel essai.

CHAPITRE V

L'ELEVAGE DU MULET

A. - HISTORIQUE.

Le hasard seul dans l'origine a présidé au rapprochement des espèces asines et chevalines. Si, plus tard, l'homme l'a facilité et dirigé, c'est que l'expérience faite sous ses yeux lui avait appris à connaître les qualités précieuses du produit auquel ce rapprochement avait donné lieu.

Du reste, on trouve des traces très anciennes de l'existence du mulet dès l'époque légendaire de l'homme et dans les périodes les plus reculées de l'histoire.

Le mulet apparaît avec l'expansion de l'espèce humaine de l'Orient vers l'Occident et se répand, en même temps qu'elle, dans tous les pays où nos ancêtres primitifs abordent et s'implantent.

Au chapitre XXVI de la Genève, nous trouvons déjà un texte précis : «Hanob, fils de Zibean contemporain d'Isaac, en faisant paître les ânes de son père dans le désert d'Edon au Sehir, rencontra des mulets, progéniture de l'âne et du cheval ».

Hérodote nous apprend que l'infécondité de la mule était déjà connue puisqu'il écrit : « Les Babyloniens étant montés sur les remparts, un d'eux s'écria : « Pourquoi rester ici, ô Perses, et ne point faire retraite ; vous nous prendrez quand les mules mettront bas ».

Dans ses œuvres, l'écrivain latin Varron indique que

les mules servaient au transport.

Dans notre pays des documents écrits authentiques font remonter l'origine de cette industrie à une date très éloignée. Déjà les Gaulois considéraient dans Epona, la déesse protectrice des chevaux et des mulets tandis que Claudien, poète latin du IV[e] siècle, nous apprend que les mules étaient estimées en Gaule.

Des citations remontant à 1109 extraites du « Gallia Christiana » établissent déjà la renommée des ânes du Poitou.

Il en fut sans doute de même dans notre région. Dans son ouvrage sur le Vicomté de Béarn, M. DARTIGUE-PEYROU écrit que sous le règne d'Henri d'Albret (1517-1555), le mulet était employé exclusivement pour le bât, le trafic, la contrebande ainsi que pour les déplacements des souverains et de leurs principaux vassaux.

Cet élevage pratiqué donc depuis fort longtemps a connu à travers les siècles des périodes très diverses. Disons seulement que chaque fois que l'industrie chevaline a périclité, l'industrie mulassière s'est substituée à elle. Dans le dernier chapitre de notre travail, nous étudierons l'évolution de cet élevage durant ces dernières années ainsi que son avenir.

B. - LES ATELIERS - LEUR SITUATION.

Les divers baudets du département appartiennent pour la plupart à des particuliers ou à des Syndicats. Il en existe deux seulement aux Haras Nationaux de Gelos, près de Pau.

Ce sont deux mulets Poitevins qui à la période de la monte se trouvent, l'un à Nay et l'autre à Pontacq. Ils ont sailli respectivement en 1950, première année de monte, 58 et 65 juments de trait.

Il y a 13 ateliers Syndicaux qui comptent en 1950, 23 baudets approuvés et 3 acceptés, soit un total de 26 baudets, tous Poitevins.

Les propriétaires particuliers, au nombre de 48, possèdent 57 baudets approuvés et 27 acceptés. Au total

84 dont 11 sujets Américains.

Dans les Basses-Pyrénées, il y avait en tout 112 baudets qui effectuaient la saillie en 1950.

Ces divers ateliers sont ainsi répartis pour l'année 1950.

1° *Nord du département :* 6 ateliers, 16 baudets.
Saint-Laurent Bretagne : 2 baudets
Sendets : 6 baudets.
Ger : 2 baudets
Hours : 3 baudets.
Arzacq : 2 baudets.
Garlin : 1 baudet.

2° *Région de Nay :* 7 ateliers, 22 baudets.
Lestelle-Betharram : 3 baudets
Angais : 4 baudets
Asson : 4 baudets appartenant au Syndicat
Lys : 8 baudets dont 3 au Syndicat
Mifaget : 2 baudets appartenant au Syndicat
Barzun : 1 baudet.

3° *Vallée d'Ossau :* 7 ateliers, 11 baudets.
Laruns : 1 baudet appartenant au Syndicat
Gère-Belesten : 3 baudets dont 2 au Syndicat
Bilhères : 2 baudets appartenant au Syndicat
Aste-Béon : 1 baudet appartenant au Syndicat
Buzy : 4 baudets dont 3 au Syndicat.

4° *Vallée d'Aspe et région d'Oloron :* 8 ateliers, 12 baudets.
Esquiule : 1 baudet
Bedous : 2 baudets appartenant au Syndicat
Accous : 2 baudets
Lescun : 2 baudets appartenant au Syndicat
Lhers : 1 baudet
Urdos : 2 baudets appartenant au Syndicat
Sainte-Engrace : 2 baudets.

5° *Vallée de Baretous :* 2 ateliers, 12 baudets.
Arette : 1 baudet.

Lannes : 11 baudets.

6° *Pays Basque :* 9 ateliers, 24 baudets.
Arraute-Charité : 2 baudets
Charitte : 2 baudets appartenant au Syndicat
Saint-Jean-Pied-de-Port : 2 baudets
Mendionde : 3 baudets
Helette : 7 baudets
Hasparren : 3 baudets
Labastide-Clairance : 1 baudet
Bidache : 2 baudets
Saint-Pé-sur-Nivelle : 2 baudets.

7° *Région d'Orthez :* 4 ateliers, 13 baudets.
Orthez : 5 baudets
Castetner : 5 baudets
Abidos : 3 baudets.

La plupart des ateliers que nous venons d'énumérer comprennent en même temps étalon et baudet ce qui facilite pour les éleveurs de la région les possibilités d'accouplement avec l'une ou l'autre espèce.

C. - L'ACCOUPLEMENT - SES CONDITIONS.

Le baudet, enfermé dans son box toute l'année, n'en sort que pour être présenté à la jument ou à l'ânesse.

Ordinairement l'accouplement se fait dans l'atelier, dans un coin spécial préparé en vue de la saillie.

La jument entravée est placée soit entre le mur de l'atelier et un bat-flanc, soit entre deux bats-flancs dont les extrémités sont fixées à un mur en avant et dans le sol.

Cet endroit se trouve en contre-bas par rapport au reste du sol afin que la jument soit plus à la portée du baudet. Dans le cas contraire, c'est le sol qui est exhaussé par de la paille de manière à surélever le baudet.

Ce dernier est conduit à la main par l'étalonnier et dirigé vers la jument qui ne peut se déplacer.

Au moment de la saillie, l'étalonnier dirige le pénis du mâle pour éviter toute erreur de lieu pouvant provoquer des accidents dangereux.

Il arrive parfois que le baudet soit réticent à l'accouplement. Il faut surtout s'armer de patience, conduire l'opération avec douceur dans le calme et la tranquillité.

Si en Poitou, « le brelandage », c'est-à-dire la préparation du baudet par certaines paroles, chansons ou musique se pratique couramment, il n'en est pas tout à fait de même dans nos régions où les Poitevins sont moins frigides.

En cas d'échecs, on peut exciter le baudet en lui montrant de l'urine d'ânesse ou même l'ânesse elle-même que l'on écarte ensuite rapidement pour laisser la place à la jument.

En général, 10 à 12 % des juments saillies par le baudet ne sont pas fécondées. En fin de saison, elles sont alors conduites à l'étalon et finalement 3 ou 4 % seulement restent stériles.

La saison de monte commence vers le 15 février et se termine au début juillet.

Le prix de la saillie est de 4.000 francs pour les baudets et 3.000 francs pour les étalons de trait, tarifs pratiqués par les Haras en 1950.

D. - Soins donnés a la mère, au muleton a sa naissance et durant les premiers mois.

La jument mulassière livrée à la reproduction est l'objet de peu de soins au cours de sa gestation ; si elle coûte peu à entretenir, on lui demande aussi peu de travail.

Celles qui demeurent dans les régions montagneuses ou les vallées ne travaillent pas ; elles passent leur temps, l'été au pâturage en montagne, le reste de l'année dans les prés et reçoivent du foin à la mauvaise saison.

Les juments de la plaine sont soumises à quelques travaux agricoles peu pénibles ; elles sont utilisées, par exemple, pour faucher le foin, la moisson, tirer de légères charges, etc...

La mise-bas a lieu pendant tout le printemps ; elle

est plus tardive en montagne à cause du manque de ressources, la végétation s'y développant plus tard que dans la plaine.

Les accouchements sont plus faciles que pour le poulain car les muletons naissent plus petits.

Ils ont lieu à partir du 15 avril environ et jusqu'à la fin mai, la jument est surveillée et saillie à chaque apparition des chaleurs.

Du mois de mai jusqu'au 24 juin, elles restent dans les Basses-Montagnes et gagnent ensuite la Haute-Montagne accompagnées de leur produit. Elles paccagent tout l'été et redescendent fin septembre dès l'arrivée des premières neiges sur les hauts sommets.

Depuis sa naissance et durant toute cette période, le muleton tète sa mère et commence à paître les herbes tendres. On leur donne parfois un peu de regain avant la vente. Certains propriétaires distribuent aussi de l'avoine à leur muleton ; mais en général, ils en donnent trop peu et cela pendant un temps trop court ; le résultat ne se fait connaître que longtemps après la vente de l'animal.

E. - Maladies du muleton.

Quant aux maladies du muleton, c'est surtout la maladie hémolytique qui est la plus importante. On l'appelle aussi jaunisse, ictère du muleton, pissement de sang.

Cette maladie connue depuis très longtemps n'est pas propre à nos régions. Elle existe dans tous les pays d'élevage du mulet mais n'est cependant qu'accidentelle.

C'est une maladie apparemment congénitale car la jument donne des poulains normaux tandis que les muletons sont atteints. On dit alors que la jument est tâchée de jaunisse.

Le muleton naît sain, vigoureux, normal. Puis apparaissent progressivement anémie et ictère avec, en corrélation, l'hémolyse des globules rouges.

L'animal perd ses forces, ne peut se tenir debout.

Finalement il reste étendu sans pouvoir bouger. L'hémoglobine est éliminée par les voies urinaires d'où le nom donné à la maladie de pissement de sang.

L'évolution est de 24 heures à 3 jours et se termine par la mort avec hypothermie accompagnée ou non de complications microbiennes.

Les théories microbiennes et parasitaires sur l'origine de la maladie ont été abandonnées. On pense actuellement qu'elle serait due à l'existence d'hétéro-anticorps hémolytiques. Ces derniers seraient transmis au jeune à la naissance par le colostrum de la mère.

Le traitement préventif consiste simplement à supprimer la tétée les 5 ou 6 premiers jours de la vie. Mais, si le muleton est atteint, le seul remède est l'exsanguino-transfusion en injectant le sang d'un cheval ou d'un mulet quelconque. Dans ce cas cependant, il n'y aurait que 50 % de guérisons. Il se forme, en effet, des lésions histologiques irréversibles.

En réalité, cette théorie n'explique qu'une partie de cette affection car des muletons meurent à la naissance avec les mêmes symptômes sans que l'on puisse trouver dans leur sang d'anticorps anti-baudet.

D'autre part, des muletons viennent au monde déjà malades. Aussi le meilleur moyen d'éviter cette maladie consiste à ne plus faire saillir la jument par le baudet mais par l'étalon.

Il n'existe pas de test permettant de savoir avant la saillie si une jument donnera ou non des muletons à ictère. Ce n'est qu'à la naissance qu'on pourra juger si la jument est tâchée de jaunisse ou non.

Les autres affections du muleton sont semblables à celles du cheval, entérites, polyarthrites, septicémie, pneumonie ne sont pas plus nombreuses que chez le cheval. On note cependant vers l'âge de 4 mois chez certains sujets quelques poussées hémorroïdales.

En conclusion de ce chapitre, nous pouvons retenir que l'élevage mulassier s'est pratiqué depuis des siècles dans notre région. Il s'est surtout développé dans les

régions montagneuses et les vallées où des syndicats se sont constitués.

Cet élevage ne demande aucun soin particulier aussi bien pour la mère que pour son produit. Celui-ci après une naissance et un sevrage sans difficulté, est vendu en automne procurant un bénéfice net à son propriétaire qui n'a dépensé que le prix de la saillie.

CHAPITRE VI

EVOLUTION DE L'INDUSTRIE MULASSIERE - SON AVENIR

A. - Evolution - Les Syndicats.

Les rapports et les statistiques de production mulassière portant sur un siècle environ nous permettent de voir l'évolution de cet élevage dans le Département des Basses-Pyrénées.

Entre 1840 et 1860, environ 4.650 mulets furent produits chaque année. En 1908, le nombre était de 3.000. En 1923, ce chiffre avait augmenté et se tenait aux environs de 5.000 pour passer en 1933 à 3.000-3.500. Enfin en 1950, on considère qu'environ 2.500 mules et mulets naissent dans la région.

Cette diminution dans la production est facile à expliquer. D'une part, l'apparition et le développement considérable du moteur ont contribué beaucoup à ce résultat. D'autre part, l'Armée qui, en 1923, utilisait près de 14.000 mulets n'en possède plus que quelques centaines. Enfin, la fermeture de la frontière espagnole ces dernières années a diminué le nombre des acheteurs, donc la demande en même temps.

Malgré toutes ces raisons, l'élevage mulassier persiste et même se développe à cause des précieuses et inégalables qualités de cet animal.

Jusqu'en 1920, l'élevage mulassier des Basses-Pyrénées était privé de tout encouragement et de toute direction autorisée.

Dirigé seulement par des initiatives individuelles, il était conditionné par les possibilités des régions qui le pratiquaient. C'est à cette époque que le Conseil Général, la Direction des Services Agricoles et des Services Vétérinaires, la Direction des Haras et les élus du Département se sont préoccupés activement de l'orientation à donner à cette spécialité zootechnique et lui ont fourni avec les directives nécessaires, les moyens d'amélioration.

Actuellement, grâce à ces divers organismes, des résultats satisfaisants ont été obtenus.

Si, dans les pays de plaine, les initiatives individuelles ont pu aller vite et bien faire, les éleveurs des Hautes Vallées ont du faire appel à l'association pour vaincre les difficultés. C'est ainsi que sont nés les 13 Syndicats d'Elevage mulassier où coopèrent la presque totalité des éleveurs d'Aspe, d'Ossau et de Nay-Est contrôlant ainsi une partie de la production mulassière.

En 1937 a été créée la Fédération qui groupe ces 13 Syndicats. Son but est d'étudier tous les moyens susceptibles d'améliorer la race locale telle qu'elle a été définie dans ses statuts et d'en poursuivre méthodiquement le perfectionnement avec le concours des Syndicats et sous la Direction de l'Administration des Haras. Chaque année, elle collabore à l'organisation du concours d'Oloron ; elle invite les adhérents des Syndicats à y exposer les meilleurs sujets et conseille aux Syndicats et communes de contribuer pécuniairement à cette manifestation.

C'est le trésorier de la Fédération qui perçoit les fonds autres que les subventions de l'Etat et du Département et les réserve aux lauréats conformément aux décisions du jury.

La Fédération qui coordonne dans le cadre Départemental l'activité des Syndicats, s'intéresse aussi à l'achat des reproducteurs et à la création de nouveaux débouchés.

Le docteur Doléris, qui était membre du Conseil Supérieur des Haras, écrivait en 1924 dans son ouvrage

sur le mulet : « Le système syndical, en groupant les intérêts et la coopération financière, a permis l'acquisition de reproducteurs de grand prix. Le même effort se poursuit pour l'amélioration de la jumenterie dans cette zone de montagnes ».

Cette flatteuse appréciation sur le système syndical s'est révélée exacte puisque actuellement, après 30 ans d'efforts, des reproducteurs de grand prix se trouvent dans les ateliers et les juments présentent pour la plupart les qualités nécessaires à la mulassière.

Ajoutons que les étalonniers du Département sont groupés dans un Syndicat professionnel, lui-même affilié au Syndicat du Sud-Ouest et au Syndicat National.

B. — ENCOURAGEMENTS.

Chaque année une Commission composée du Directeur des Haras, du Directeur des Services Vétérinaires, du Vétérinaire du Dépôt de Gelos et de deux représentants qualifiés de l'Elevage Equin examine les étalons appartenant aux particuliers. Ceux-ci sont suivant les cas, approuvés ou acceptés. Pour l'examen des baudets, le Directeur des Services Agricoles est adjoint à cette Commission.

Les étalons et les baudets approuvés et qui dans le courant de l'année ont fait plus de 25 saillies, peuvent recevoir des primes.

Celles-ci atteignent pour les étalons et les baudets un maximum de 14.000 francs et un minimum de 1.500 francs. En 1950, il a été ainsi distribué un total de 425.000 francs pour les baudets et de 172.000 francs pour les étalons de trait. D'autres primes d'approbation ont été distribuées aussi aux ânesses suitées et pleines ; ces primes vont de 750 à 7.000 francs.

Ces primes d'approbation sont un encouragement appréciable pour l'étalonnier propriétaire du sujet approuvé. Elles sont un moyen d'activer et d'étendre l'acquisition des sujets d'élite. Petit à petit, les étalons autorisés sont délaissés au profit des étalons approuvés

dont le choix est l'objet d'un examen approfondi des qualités essentielles du reproducteur.

Il n'est pas rare de constater ainsi que l'acquisition d'un bon sujet par un Syndicat détermine souvent des tentatives analogues chez les associations voisines ; ceci est encore plus fréquent dans l'étalonnage privé moins assuré de la fidélité de la clientèle.

Des primes d'achat sont aussi distribuées chaque année par le Ministère de l'Agriculture aux Syndicats en vue de l'achat d'étalons et de baudets. Malheureusement ces primes sont de peu d'importance puisque leur total a été en 1950 de 100.000 francs.

Tout en approuvant la distribution de ces primes, nous ne pouvons pas cependant nous empêcher de faire remarquer qu'elles sont bien peu élevées quand l'on met en regard la valeur des étalons : 2 baudets et 1 étaoln coûtent plus de 2 millions et leur entretien demande pour une année 300.000 francs.

Dans le but encore d'encourager l'élevage mulassier, chaque année des concours se tiennent dans quelques villes du département, à Oloron, à Pau et à Orthez en particulier. Le plus important est celui d'Oloron.

Le premier concours eut lieu dans cette ville en 1922 et cette réalisation connut dès son début un grand succès. Au dernier concours, le 10 novembre 1950, un total de primes de 425.000 francs fut distribué aux divers éleveurs, le Ministère de l'Agriculture avait alloué 125.000 francs, le Conseil Général du Département 250.000 francs et la Chambre d'Agriculture 50.000 francs pour les ânesses.

Les animaux étaient répartis en trois catégories :

Première catégorie :

Pouliches de 1 an (Etat : 4.000 francs).
Anesses de 1 an (Chambre d'Agriculture : 1.500 fr.)
Pouliches de 2 ans (Etat : 19.500 fr.)
Anesses de 2 ans (Chambre d'Agriculture : 4.000 fr.)
Pouliches de 3 ans (Département : 46.500 fr.)
Anesses de 3 ans (Chambre d'Agriculture : 13.000 fr.)

Deuxième catégorie :

Poulinières suitées de 4 à 15 ans inclus (Département : 200.000 francs).

Anesses suitées de 4 à 15 ans inclus (Chambre d'Agriculture : 20.000 francs).

Troisième catégorie :

Poulinières non suitées de 4 à 15 ans inclus (Etat : 77.000 francs).

Anesses non suitées de 4 à 15 ans inclus (Chambre d'Agriculture : 11.500 francs).

C. - Vente et débouchés.

Dès la descente des troupeaux de la montagne, le propriétaire se hâte de vendre les muletons. La plupart de ces éleveurs manquent de place et de fourrage pour des sujets aux besoins très élevés.

Les ventes commencent à partir du 20 octobre à domicile pour les meilleurs produits. Les courtiers passent de maison en maison et retiennent les plus belles bêtes. Les autres sont vendues dans les diverses foires à Oloron en novembre ou à Arudy le 16 novembre.

Les sujets non vendus peuvent encore aller au début décembre, aux foires de Navarrenx et Soumoulou. Enfin les dernières ventes ont lieu à Arudy le 25 mars. Quant à la foire d'Orthez en novembre, son succès de plus en plus grand chaque année, nous indique que cet élevage prend une extension remarquable due à la compétence et à l'inlassable activité des éleveurs et des vétérinaires de cette région.

Quels sont les acheteurs ? Autrefois les propriétaires de la vallée d'Aspe et de la plaine de Nay achetaient les muletons et les revendaient à 18 mois ou 2 ans aux agriculteurs qui devaient les dresser et les utiliser.

D'autre part, des acheteurs espagnols les envoyaient dans le Haut-Aragon et les revendaient ensuite dans la plaine à 2 ou 3 ans.

Il existait donc dans le Département un marché intérieur.

Actuellement, seuls les Landes et la Drôme achètent les muletons. Les Landes offrent un débouché très limité. C'est la Drôme qui prend la plus grande partie de la production pour la revendre en Afrique du Nord, en Italie et en Espagne.

A une certaine époque les acheteurs de ce Département avaient même demandé l'exclusivité de l'achat. Elle leur fut refusée, à juste raison d'ailleurs, car à partir de ce jour les éleveurs auraient été obligés de se débarraser de leurs animaux aux prix imposés par un seul acheteur. Aussi ce monopole n'a-t-il pas été accordé et dès l'établissement des relations commerciales avec l'Espagne, les acheteurs voisins pourront venir chercher directement les muletons.

Voici, à titre indicatif, le prix de vente des muletons en 1950. Les meilleurs mulets se sont vendus 50.000 fr., la moyenne étant de 35 à 40.000 francs. Les mules ont atteint un maximum de 85/00 francs, la plupart se vendant aux environs de 60 à 65.000 francs.

D. - Avenir.

La motorisation de l'Armée et le développement de la motoculture ont obligé de nombreux éleveurs du Pays Basque et du Béarn à abandonner l'élevage du cheval de selle. Seul, l'élevage de la jument mulassière reste prospère et susceptible de s'améliorer.

— Sur le plan militaire, le service des troupes de montagne ne peut utiliser que le mulet. En Indochine ou en Corée, dans la boue ou sur le sol pierreux de la montagne, cet auxiliaire du combattant reste irremplaçable. (Dans la pacification de l'Afrique du Nord, le mulet de bât ou de trait a été le seul moteur utilisable en toutes saisons).

Sur le plan des grands travaux en cours qui s'effectuent dans les montagnes, c'est encore le mulet qui dans les sentiers étroits transporte matériaux et ravitaillement.

— Sur le plan agricole, il est le seul animal capable

de travailler dans les régions montagneuses ou accidentées et dans l'exploitation des forêts.

— Sur le plan de l'exportation, des débouchés importants sont susceptibles d'être trouvés en Espagne, en Italie ou en Afrique du Nord.

CONCLUSION

Parvenu au terme de notre travail, nous espérons que ces quelques pages retracent assez fidèlement une industrie particulière à notre Département. Vivant dans une région essentiellement agricole, nous pensons que l'élevage est une des ressources les plus importantes des Basses-Pyrénées. Si, actuellement, la production bovine et ovine est l'objet de soins constants, l'élevage mulassier, nous l'avons vu, n'est pas négligé. Dans nos vallées en particulier, il représente une source de revenus fort appréciable pour les propriétaires.

Quels que soient les débouchés intérieurs ou extérieurs, la qualité doit être soigneusement recherchée. C'est l'œuvre des Syndicats d'élevage et des particuliers de collaborer avec toutes les organisations afin de rendre toujours plus lucrative et intéressante la production mulassière des Basses-Pyrénées.

Vu : *Le Directeur de l'Ecole Vétérinaire,*
rapporteur :
P. PONS.

Vu : *Le Président de la Thèse :*
BAISSET

Vu : *Le Doyen :*
LEFEBVRE.

Vu et permis d'imprimer :
Toulouse, le 16 janvier 1952
Le Recteur,
Président du Conseil de l'Université :
DOTTIN.

BIBLIOGRAPHIE

AYRAULT (G.). — De l'industrie mulassière en Poitou.

BERNIS-BERGERET (J.). — Rapport sur l'élevage mulassier dans les Basses-Pyrénées en 1944.

CAVAILLÈS (H.). — La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes.

DIFFLOTH (P.). — Races chevalines.

DOLERIS (J. A.). — Le mulet dans la région des Pyrénées et du Sud-Ouest de la France.

LAGOEYTE. — De l'utilisation des mules dans les Landes de Gascogne.

LESBRE (F. X.). — Précis d'extérieur du cheval.

MOUROUZAA (M.). — L'élevage de l'Anglo-Arabe.

SAUSSEAU (L.). — L'âne, les chevaux mulassiers et la mule du Poitou.

Statistique Agricole de la France : Monographie du Département des Basses-Pyrénées. Ministère de l'Agriculture 1937.

Statistiques diverses fournies par l'Administration des Haras et les Services Vétérinaires.

TABLE DES MATIERES

Introduction 7

Chapitre 1 — Le département des Basses-Pyrénées

Situation-Limites - Constitution géologique 9
Nature des terrains 10
Hydrographie - Climat 11

Chapitre 2 — La jument mulassière

La jumenterie dans les Basses-Pyrénées 14
Choix de la mère 17

Chapitre 3 — Le baudet

Les baudets dans les Basses-Pyrénées 22
Choix du baudet 31

Chapitre 4 — Le mulet

Hybridation - Extérieur et anatomie 33
Physiologie particulière du mulet 36

Chapitre 5 — L'élevage du mulet

Historique 38
Les ateliers 39
L'accouplement 41
Soins donnés à la mère et au muleton 42
Maladies du muleton 43

Chapitre 6 — Evolution de l'industrie mulassière

Evolution 46
Encouragements 48
Vente et débouchés 50
Avenir 51

Conclusion 53

Bibliographie 54